

## Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session du 22 juillet 2021

### Discours d'ouverture

#### **Intervention de Stéphanie MAZA**

*Conseillère départementale Pau 1*

*Présidente du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président, chers collègues,

Je voudrais tout d'abord revenir rapidement sur mon propos lors de la session d'installation de la Nouvelle Assemblée. Nous vous avons alors indiqué, dans une déclaration d'intention, que les élus du groupe de gauche seraient à la tâche, disposés à travailler dans nos cantons et au-delà, à nous rendre utiles pour les habitants de ce Département. Aussi, nous espérons vivement que la méthode de travail que vous souhaitez adopter inclue bien l'ensemble des élus de cette Assemblée et que chacun sera respecté dans ses engagements et sa représentativité.

Certes votre majorité sort renforcée de ces élections, mais la gauche n'est pas pour autant rayée de la carte, et nous vous remercions de bien vouloir respecter les choix de citoyens qui peuvent différer des vôtres. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors des rapports correspondants dans cette session.

Monsieur le Président, dans un contexte de crise sanitaire qui n'en finit pas, avec la perspective d'une 4<sup>ème</sup> vague qui approche, les divisions qui se cristallisent dans notre société, les raisons de se réjouir peuvent sembler peu nombreuses. Toutefois, nous pouvons aussi trouver des raisons d'être optimistes et il est important de le souligner.

**Nous sommes aujourd'hui dans une conjoncture historiquement favorable pour le Département.** La presse s'en est d'ailleurs fait l'écho : le cadre de vie exceptionnel des Pyrénées-Atlantiques attire de nouveaux arrivants, et pas n'importe lesquels : ce sont des cadres actifs, qui souhaitent disposer des atouts de nos territoires, tout en pouvant travailler, ou des retraités à hauts-revenus. Des entreprises s'installent dans l'agglomération paloise ou sur l'agglomération bayonnaise, donnant des perspectives d'emploi et donc davantage de dynamisme. Il faut le souligner car d'autres départements n'ont pas cette chance là et sont davantage en difficulté. Notre Département se porte bien. Vous prévoyez d'ailleurs, pour cette décision modificative, 10 M€ supplémentaires de recettes de droits de mutation par rapport au Budget, preuve s'il en est que la dynamique ne s'arrête pas.

Cependant, cette tendance s'accompagne d'une fracture sociale qui se creuse et, nous l'avons tous constaté pendant la campagne, d'une fracture territoire entre la Côte Basque et le Béarn. Si l'on compare sur les 20 dernières années, l'évolution en nombre d'habitants sur les deux agglomérations, on constate : +15 000 habitants en 20 ans, soit +13% sur l'aire urbaine du BAB. (Sur tout le Pays basque, c'est +18% d'habitants supplémentaires.) En parallèle, sur l'agglomération paloise : + 7000 habitants soit +5 %. En 40 ans, l'unité urbaine de la côte a grossi 2 fois plus que le Béarn et le phénomène s'accélère.

Nous avons une tendance de fond qui s'accroît et dont les conséquences sont loin d'être neutres.

Cela entraîne, on le sait, un marché de l'immobilier sur la côte, où les DMTO sont certes favorables au Département, mais où les habitants aux revenus les plus modestes, les étudiants, les familles, ne peuvent plus se loger. (*Prix de l'immobilier à Pau : 1800€/m<sup>2</sup> pour un appartement- Prix moyen de l'immobilier à Bayonne : 3600€/m<sup>2</sup> pour un appartement*).

Cela entraîne des personnes qui vivent de plus en plus éloignés de leur lieu de travail, et donc davantage de déplacements, pas toujours en transports en commun, avec les difficultés de trafic que l'on connaît. Les centre-ville se désertifient et l'on constate le sentiment de déclassement que cela produit, que l'on peut corréliser avec les abstentions fortes lors des rendez-vous électoraux. Ce n'est donc pas un problème marginal.

La fracture territoriale se situe donc à l'échelle du Département mais il existe aussi une fracture que l'on constate, à l'intérieur des territoires, et notamment en Béarn. D'un côté les vallées, le Nord-Béarn avec des populations aux revenus moyens et de l'autre des villages, notamment autour de Pau, qui concentrent des richesses, où vivent les familles de cadres de grandes entreprises de notre département. Ce sont ceux-là qui désertent aussi le centre-ville, notamment à Pau, ville qui, dans le même temps, se paupérise.

**Un tel constat nous amène à penser que d'un côté, les ressources sont bien là mais d'un autre côté, qu'elles ne servent pas. Le Département ne peut ignorer ces problèmes et se contenter de contempler les richesses accumulées.**

La fracture sociale s'est accentuée pendant la pandémie, notamment envers les plus modestes, les aînés et les jeunes.

Au-delà du sentiment de déclassement, s'est ajouté l'isolement, entre ceux qui ont accès au numérique et ceux qui ne le peuvent pas, entre ceux qui ont pu télétravailler et ceux qui n'ont pas pu travailler, entre ceux dont les liens sociaux ont pu être maintenus et ceux qui en ont été cruellement privés.

Un plan d'urgence de la collectivité aurait dû être mis en œuvre car elle en a les moyens et c'est, je crois, le rôle attendu d'une Institution publique par nos concitoyens. Nous l'avons demandé, vous l'avez simplement transformé en promesse électorale.

Un autre défi, tout aussi important, qui doit bénéficier des ressources du Département, est bien celui de la **crise écologique**. Dans les simulations prévues par les experts et notamment ceux de Météo France, le Sud-Ouest est particulièrement ciblé d'ici 20 ou 40 ans. Après le Canada ou le sud de l'Espagne et ses dômes de chaleur, après les inondations dramatiques que viennent de connaître la Belgique ou l'Allemagne, nous pouvons désormais en être certains, la France ne sera pas épargnée et notre Département non plus.

Concrètement, cela devrait se traduire par d'un côté, la raréfaction de la ressource en eau et de l'autre, une augmentation des épisodes météorologiques extrêmes. Qu'est-ce que cela veut dire ? D'abord, que les agriculteurs seront fortement impactés, notamment s'ils sont en monoculture, comme avec le maïs, et que des territoires peuvent se retrouver asséchés. Ce n'est pas de la science-fiction : le maire de Guéret, en Creuse, a dû avoir recours à des camions citernes pour aller chercher de l'eau pour les agriculteurs, face à une sécheresse exceptionnelle, en 2019.

Cela veut aussi dire que le tourisme, notamment hivernal, doit être repensé et que toutes les collectivités parties prenantes doivent y être associées, dès à présent.

Là encore, la crise écologique s'ajoute à la crise sociale puisque l'augmentation des épisodes extrêmes touche les plus précaires, les enfants, les aînés. Les plus précaires car ils vivent dans des logements pas toujours bien isolés et les enfants et aînés parce qu'ils sont moins résistants aux épisodes de chaleur.

Face à ces défis particulièrement importants, nous attendons du Département une réaction forte, une vision, une véritable ambition de regarder l'avenir en face et prévenir au maximum.

Alors, que fait le Département ? Il a opté pour un désendettement depuis 6 ans, qui certes sur le plan comptable est très joli à voir, mais qui est un contre-sens économique tant la situation actuelle n'a jamais été aussi facile, aussi favorable à la dette. Les Etats français, allemands, américains investissent aujourd'hui car les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi faibles. Se désendetter, c'était sans doute bien il y a 15 ans mais aujourd'hui, cela n'a pas de sens économiquement.

**Pourquoi ? Parce qu'investir c'est prévenir les coûts de demain.**

Par exemples :

- La réhabilitation des logements c'est éviter que demain ils se retrouvent acculés par la misère, investir dans des bâtiments écoresponsables coûte beaucoup moins cher qu'acheter des climatiseurs au moment où ce sera trop tard.
- De même, opter pour la redistribution de la richesse, c'est éviter de devoir subir le coût d'une société inégalitaire.
- Si on avait gardé le stock de masques de Roselyne Bachelot, la France n'aurait pas dû payer des masques à prix d'or et trop tard à la Chine. Voilà à quoi il sert d'investir.

Tout le monde sait très bien ce que coûte une société inégalitaire, les rapports ne manquent pas là-dessus.

Le Département empoche les DMTO et bénéficie d'une santé financière appréciable voire enviée. La collectivité vit aujourd'hui sur les investissements réalisés il y a plusieurs années et qui mériteraient un coup d'accélérateur : sur les collèges ou encore les EHPAD.

Une autre tendance de fond qui apparaît lorsqu'on regarde les résultats que vous nous présentez dans le compte administratif 2020 est celui de la sous-estimation systématique, depuis 4 ans, des recettes de DMTO. 2020 ne fait pas exception à la règle et si la prudence s'impose dans les temps incertains, nous questionnons ces prévisions frileuses alors que, je l'ai dit, la tendance nationale montre le contraire.

Un autre chiffre intéressant est celui des crédits annulés pour les prestations sociales par rapport au budget, qui s'élèvent à 43M€. Est-ce à dire que la redistribution ne s'opère pas ? C'est incompréhensible quand on connaît les besoins en protection de l'enfance, en insertion de moyens dans ce Département.

Je laisserai mes collègues développer ce point à l'occasion de cette session.

Nous sommes donc face à des défis d'une envergure colossale et qui devrait nous obliger à davantage anticiper l'avenir. Je ne doute pas que vous nous sortirez des programmes qui sauront remplir votre communication mais ce que nous voulons regarder, ce sont les effets concrets.

Un exemple, puisque c'est aujourd'hui un dossier en débat. Vous avez lancé, pendant la campagne, nous l'avions appris par la presse, les assises des métiers de l'autonomie. Le constat est le bon : nous devons pallier les difficultés de recrutement dans ce secteur en tension et améliorer les conditions de travail des personnes qui l'exercent. Mais pensez-vous vraiment qu'en contournant le problème, c'est-à-dire en déléguant à des structures privées lucratives, les choses vont s'améliorer ? Pensez-vous que des campagnes de communication sont la solution ? Là encore, nous y reviendrons tout à l'heure.

Permettez-moi également, puisque nous examinerons le rapport d'activité des services en fin de session, de poser quelques remarques sur les agents départementaux. Tout d'abord, je crois que la crise sanitaire l'a rappelé, s'il y avait besoin de le faire : les agents sont dévoués dans cette Institution, ils agissent au mieux pour faire leur travail et nous constatons les fortes compétences dans les différents services auxquels nous avons recours. Mais pour éviter les écueils du précédent mandat, nous vous demandons, Monsieur le Président et vraiment nous continuerons à insister sur ce point, à ce que les moyens soient donnés aux agents, aux responsables de services pour qu'ils puissent travailler correctement, c'est-à-dire avec confiance, c'est-à-dire avec des moyens humains là où ils sont nécessaires, et notamment dans le champ social. Les secteurs en souffrance ont été identifiés ; il s'agit de la protection de l'enfance, des dossiers d'APA, de l'insertion notamment.

J'ai commencé mon propos en rappelant la bonne santé financière de ce Département. Simplement, nous nous demandons à quoi il sert de contempler de beaux résultats comptables si sur le terrain, les fractures se creusent ? Nous nous demandons pourquoi l'ambition, la vision d'avenir et la volonté ne sont pas davantage moteurs dans vos décisions ? La réduction de la fracture sociale et les grands défis écologiques, qui vont nous concerner tous dans nos vies quotidiennes, ne sont pas les apanages d'un parti mais bien des priorités évidentes pour chacune et chacun d'entre nous. Il y a des choix à faire, des priorités à donner et une responsabilité à avoir face aux tendances de fond dont les effets ressortent aujourd'hui. Soyez assurés de notre vigilance, de nos revendications en ce sens et surtout de notre entier engagement au service des habitants de ce territoire.

Je vous remercie.